

Agent cynophile de sécurité Aquitaine Nord (R0)

Financement



Formation professionnelle continue
Programme régional de formation (PRF AS)

N° de marché : 2014ID038S0144

Organisme responsable et contact

CREDER - MERIGNAC
BLANCHARD
05.56.32.13.13
i.couton@macc1.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Information collective
Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Posséder un chien répondant aux tests de capacité au mordant validé par le centre de formation. Avoir 18 ans au moins. Certificat médical d'aptitude de moins de trois mois. Casier judiciaire vierge - Pas de procédure judiciaire en cours. L'intégration dans la formation est soumise à l'obtention de l'autorisation préalable auprès du CNAPS

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Suivant le référentiel du titre Agent Cynophile de Sécurité, acquérir les savoirs techniques et théoriques nécessaires à l'exercice de la profession d'agent Cynophile de Sécurité et à la bonne maîtrise de son chien.

Contenu et modalités d'organisation

Non renseigné

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

Validation(s) Visée(s)

Agent cynophile de sécurité - Niveau 3 : CAP, BEP (Niveau 3 européen)

Et après ?

Suite de parcours

Accéder à un emploi d'agent de sécurité cynophile

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00011229	du 23/03/2015 au 18/09/2015	BORDEAUX (33)	CREDER - MERIGNAC		Non éligible	